Certificat d'immatriculation

573

N° Immatriculation	Date de 1ère immatriculation
A. BP-240-GN	B 13/04/2006

C.1 RATP DEV FRANCE INVEST

C.4a EST LE PROPRIÉTAIRE DU VÉHICULE

C.4.1

C.3

54 QUAI DE LA RAPEE

75012 PARIS

D.1 IRISBUS

D.2 C510715A

D.2.1

D.3 RECREO

E. TMKC510716M010855

F.1	0	F.2	18000	F.3	0		
G	0	G.1	11100				
J		J.1	TCP	J.2		J.3	CAR
K							
P.1	0	P.2	0	P.3	GO	P.6	21
Q	0.00	S.1	60	S.2	0	U.1	92
U.2	1540	V.7	0	V.9			

X.1 VISITE AVANT LE 14/11/2014

Y.1	485	Y.2	285
Y.3	0	Y.4	4
Y.5	2.5	Y.6	776.5

Pour le ministre et par délégation,
Le sous-directeur de l'action interministérielle

Ludovic GUILLAUME

H

I 10/07/2014

Z.1

Z.2

Z.3

Z.4

IMPRIMERIE NATIONALE - 04 13021 - (134095) - CERTIFICAT D'IMMATRICULATION SIV

2M01572950847

COUPON DÉTACHABLE

Certificat d'immatriculation

BP-240-GN 10/07/2014

2014DB59538

TMKC510716M010855

IRISBUS

RATP DEV FRANCE INVEST

CRFRABP240GN9TMKC510716M0108554060413 2TCP<<<

CAR<IRISBUS<<<<<<<RECREO<<<<<<<2014DB5953852

irisbus IVECO

ATTESTATION D'AMENAGEMENT
D'UN VEHICULE EMPLOYE AU TRANSPORT EN COMMUN DE PERSONNES

N°.....04/06/0392
(arrêté ministériel du 2 juillet 1982 modifié relatif au transport en commun de personnes)

L'aménagement du véhicule décrit ci-après autorise le transport en commun de personnes dans les conditions suivantes :

Genre :.....TCP..... Carrosserie : ..... CAR

Marque ..... IRISBUS..... Type : ...I C51071

N° d'identification du véhicule :.....TMKC510716M010855

NOMBRE MAXIMAL DE VOYAGEURS
(y compris le personnel du véhicule)

CONFIGURATIONS ASSISES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	A	B	C	D	E	F	G	H
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur	0	.....	.....	.....	0	.....	.....	.....
Assis (hors strapontins)	59	.....	.....	.....	59	.....	.....	.....
Strapontins	0	.....	.....	.....	0	.....	.....	.....
Nombre maximal de handicapés en fauteuil roulant	0	.....	.....	.....	0	.....	.....	.....
Accompagnateurs(s) obligatoires(s)	0	.....	.....	.....	0	.....	.....	.....
Debout	29	.....	.....	.....	(a)	(a)	(a)	(a)
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées	89	.....	.....	.....	60	.....	.....	.....

(a) En application de l'article 75, un arrêté préfectoral fixe, pour les autocars, éventuellement les conditions de transport d'enfants debout dans ce véhicule et doit être présenté avec le présent document

CONFIGURATIONS COUCHEES

	TRANSPORT D'ADULTES				TRANSPORT D'ENFANTS			
	I	J	K	L	M	N	O	P
Conducteur	1	1	1	1	1	1	1	1
Convoyeur	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Couchés	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Assis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Accompagnateur obligatoire couché	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
assis	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Autres personnes adultes (sauf convoyeur) couchées	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
assises	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....	.....
Nombre maximal de personnes pouvant être transportées								

Sous les réserves générales de l'arrêté ministériel susvisé et les conditions particulières suivantes :

CONDITIONS PARTICULIERES

Le véhicule doit être équipé d'extincteur(s) conforme(s) aux dispositions de l'article 64 de l'arrêté ministériel susvisé
Les véhicules non affectés à un service urbain doivent être équipés d'une boite de premiers secours et d'une lampe autonome

Fait à ANNONAY , le - 7 AVR. 2006
Le constructeur

IVECO FRANCE
Société Anonyme au capital de 92 856 120 Euros
1, rue des Combats du 24 Août 1944 - Porte E
69200 Vénissieux Cedex
RCS 419 683 818 LYON

AUTOVISION PL
CONTROLE TECHNIQUE POIDS LOURDS

EXEMPLAIRE REMIS À L'USAGER

N° d'imprimé : J004249609

PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

573

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	21/01/2020	20028076

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE

Favorable

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ

20/07/2020

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE

Contrôle technique périodique

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE

N° D'AGREMENT : **S018J077**
(9) RAISON SOCIALE :
AUTOVISION PL
(3) COORDONNÉES :
15 AVENUE ROLAND GARROS

18000 BOURGES
02.48.21.23.23

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR

N° D'AGREMENT : 018J7009
NOM ET PRENOM : Jean-René DAUCHY
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE

(2) Immatriculation et pays	Date d'immatriculation	Date de 1ère mise en circulation
BP-240-GN (F)	10/07/2014	13/04/2006

Marque	Genre	Carrosserie
IRISBUS	TCP	CAR

(1) N° dans la série du type (VIN)	(5) Catégorie internationale
TMKC510716M010855	M3

Type/CNIT	Energie
C510715A	GO

Document(s) présenté(s)

Certificat d'immatriculation

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ

367856

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

ETAT DE CHARGE : A vide
CATEGORIE DU VEHICULE :
Véhicule de transport en commun de personnes

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE

(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ

Défaillances mineures

0.2.1.c.1.	NUMÉRO D'IDENTIFICATION, DE CHÂSSIS OU DE SÉRIE DU VÉHICULE : Documents du véhicule illisibles ou comportant des imprécisions matérielles
1.1.9.a.1.	ACCUMULATEUR, RÉSERVOIR DE PRESSION : Réservoir légèrement endommagé ou présentant une légère corrosion
1.1.9.d.1.	ACCUMULATEUR, RÉSERVOIR DE PRESSION : Défaut d'identification
5.3.3.a.1.	TUBES DE POUSSÉE, JAMBES DE FORCE, TRIANGLES ET BRAS DE SUSPENSION : Détérioration d'un silentbloc de liaison au châssis ou à l'essieu (Essieu 1 Droite Inférieur)

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES

Opacité des fumées (≤0.80m-1) :
C1:0.12m-1 C2:0.10m-1

Frein de service :
Efficacité globale (≥ à 50%) : 68%
Efficacité par essieu : E1 : 68% E2 : 68%
Déséquilibre (<20%) E1 : 5% E2 : 3%
Frein de stationnement : Efficacité (≥ à 18%) : 38%

Feux de croisement (-0.5% à -2.5%) : G:-1.7% D:-2.3% h<0,8m
Feux de brouillard avant (-1.0% à -3.5%) : G:-1.1% D:-1.7%